

Sociologie des institutions 1 (EAD)

Infos pratiques

- ECTS : 3.0
- Nombre d'heures : 24.0
- Période de l'année : Enseignement troisième semestre
- Méthodes d'enseignement : A distance
- Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- Composante : Philo, Info-Comm, Langages, Littératures & Arts du spectacle
- Code ELP : 4L3PH07D

Présentation

Sociologie de l'école

Cette année, le cours illustrera l'approche sociologique des institutions à partir des enjeux scolaires. Le fil directeur de cet enseignement est la question des inégalités.

Une introduction permettra d'abord de saisir les différentes approches sociologiques de l'école, de manière historique, en lien avec l'histoire de la discipline et du système d'enseignement français (Durkheim, Bourdieu, Boudon). Le cours sera ensuite organisé en trois thèmes. Le premier a pour objectif de décrire sociologiquement l'institution scolaire au niveau « macro », en mettant en évidence les processus de massification et de hiérarchisation des filières. Cet éclairage permettra de discuter la théorie de la reproduction, en lien avec les trajectoires scolaires exceptionnelles. Le deuxième thème sera centré sur les familles et leurs rapports à l'institution scolaire. Le troisième thème montrera le rôle de l'école dans la production d'inégalités, en interrogeant les pratiques pédagogiques et les dispositifs d'orientation.

Objectifs

« On peut (...) sans dénaturer le sens de cette expression, appeler institution toutes les croyances et tous les modes de conduite institués par la collectivité ; la sociologie peut alors être définie : la science des institutions, de leur genèse et de leur fonctionnement » É. Durkheim, « Préface de la seconde édition », *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, PUF, 1999, p. XXII.

Ce cours a pour objet de présenter le concept « d'institution sociale » et ses usages par la sociologie. Comme l'indique Durkheim, l'intérêt de la sociologie ne se limite pas aux institutions comme type de réalité juridico-politique composant la structure du pouvoir (son sens politique premier). Il s'étend à l'institution comme relation sociale stabilisée, qu'il s'agisse de la famille, de la propriété, de la peine, du langage, de tel ou tel rite religieux ou du travail et de ses formes historiques etc. Le cours, fondé sur l'analyse de « la genèse et du fonctionnement » d'une de ces institutions, illustrera la façon dont la sociologie conçoit les mécanismes d'institutionnalisation ou de désinstitutionnalisation.

Évaluation

M3C en 2 sessions

Régime standard session 1 – avec évaluation continue (au moins 2 notes, partiel compris) :

1 devoir sur table d'une durée de 2 heures pour le CM, moyenne d'une travail à la maison et d'un devoir sur table d'une durée de 2 heures pour le TD

Régime dérogatoire session 1 :

1 épreuve sur table d'une durée de 3 heures

Session 2 dite de rattrapage :

1 épreuve sur table d'une durée de 3 heures

Pré-requis nécessaires

Pas de pré-requis

Compétences visées

- comprendre les concepts d'institution et d'institutionnalisation

- faire le lien et articuler les apports respectifs de différentes sciences sociales

Bibliographie

- Blanchard, M., Cayouette-Remblière, J., 2016. *Sociologie de l'école*, Paris, France, La Découverte, 125 p.
- Bourdieu, P., 1966. « L'école conservatrice. Les inégalités devant l'école et devant la culture », *Revue française de sociologie*, vol. 7, n. 3, p. 325#347.
- Boudon, R., 1973. *L'inégalité des chances#: la mobilité sociale dans les sociétés industrielles*, Paris, Hachette littératures, 334 p.

Contact(s)

> Leila Frouillou

Responsable pédagogique
lfrouill@parisnanterre.fr